



Renouvellement ancien permis

Par **graudit**, le **19/09/2025 à 11:15**

Bonjour,rnrnAyant obtenu mon permis de conduire en 1970, j'ai appris , par hasard, que celui-ci ne sera plus valable d'ici quelques années car il s'agit d'un permis cartonné rose à trois volets.rnrn**Il me faut faire refabriquer un permis homologué. ANTS.**rnrnQuel délai ?rnrnQuel coût ?rnrnSeule une e-photo d'identité est acceptée pour constituer le dossier. Comment l'obtenir ,?rnrnFaut-il aller obligatoirement chez un photographe agréé ANTS ?

Par **Henriri**, le **20/09/2025 à 08:55**

Hello !rnrnNB : ce n'est pas votre permis qui ne sera plus valable, c'est sa version physique.rnrnLa version "papier rose" de votre permis de conduire est valable jusqu'à fin 2032. Sa version "plastique - carte de crédit" se demande en ligne sur le site de l'ANTS qui vous dira tout.rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31133>rnrnA+

Par **jodelariege**, le **20/09/2025 à 08:59**

bonjourrnrnj'ai refait le mien en février de cette année et pour ne pas faire de bêtise je suis allée au service "France service " de ma mairie (c'est à la bibliotheque chez moi...) il suffit de prendre rendez vous avec un conseillere ou une conseillerernrnj'ai fait des photos en photomaton classique ,c'est tout expliqué.pas besoin d'aller chez un photographe c'est gratuitrnrnregardez sur internet les documents necessaires à apporter

Par **Lag0**, le **20/09/2025 à 10:42**

Bonjour,rnrnSi votre permis papier est en bon état, il n'y a aucune urgence à le remplacer par la version carte de crédit. En effet, cette nouvelle version a une durée limitée (15 ans) et il faudra la refaire régulièrement, donc pas nécessaire de commencer le compte à rebours...

Par **jodelariege**, le **20/09/2025 à 11:54**

certes mais avec un permis passé en 1970 notre ami doit avoir passé les 70 ans + 15 = 85 ans et/ou plus.....on garde espoir d'etre encore en forme à cet age pour conduire et demander le renouvellement pour 15 ans de plus

Par **graudit**, le **20/09/2025 à 16:24**

@LAG0rnrn[quote]rnrnSi votre permis papier est en bon état, il n'y a aucune urgence à le remplacer par la version carte de crédit. En effet, cette nouvelle version a une durée limitée (15 ans)/[quote]rnrnTrop tard..... j'ai envoyé ma demande, ce matin, par internet avant de vous avoir lu.rnrnIl est scandaleux que cette information (**permis valable 15 ans**) ne figure pas sur le site gouvernemental .rnrnMon permis cartonné 3 volets était en bon état, j'aurai pu attendre .rnrnJ'ai eu des craintes par rapport à la surcharge de leurs services à l'approche de la date butoir car cela va concerner des dizaines de millions de permis de conduire.rnrnC'est sûr que pour le refaire. dans 15 ans ce sera problématique ... j'aurai 92 ans

Par **graudit**, le **20/09/2025 à 16:34**

@JODELARIEGErnrn[quote]rnrnJ'ai fait des photos en **photomaton classique** ,c'est tout expliqué.pas besoin d'aller chez un photographe c'est gratuit/[quote]rnrnCurieux ce que vous dites, car ils exigent une e-photo signature numérique et non pas une simple photo d'identité comme pour les cartes vitales rnrnJe suis allé chez un photographe agréé ANTS qui m'a fait payer 12 euros et c'est lui qui a transmis mes photos et ma signature (recueillie sur une tablette numérique) à la préfecture et m'a remis un code que j'ai eu à saisir lors de ma demande, au moment où est demandé une photo d'identité.

Par **jodelariege**, le **20/09/2025 à 18:49**

mon photomaton fait les photos numériques. il doit y avoir une case à cocher ; je ne m'en rappelle plus mais je me souviens que je suis allée dans mon hyper marché habituel avec les cabines du photomaton , je ne suis pas allée voir un photographe

Par **graudit**, le **20/09/2025** à **19:49**

@JODELARIEGE
mon photomaton fait les photos numériques. je ne suis pas allée voir un photographe
Oui mais à un moment ou un autre, vous avez du fournir votre signature.
C'est obligatoire.
Le protocole de demande de fabrication du nouveau permis est identique pour tout le monde.

Par **jodelariege**, le **20/09/2025** à **20:02**

oui certainement dans le bureau de la conseillère "France service" et son aide était gratuite
cela m'a évité de me prendre la tête devant mon propre ordinateur

Par **graudit**, le **21/09/2025** à **14:48**

@JODELARIEGE
dans le bureau de la conseillère "France service" et son aide était gratuite
Il n'y en a pas partout .

Par **jodelariege**, le **21/09/2025** à **16:23**

lire le site ci dessous
<https://www.france-services.gouv.fr/>
ils disent moins de 20 mn de chez vous....
j'ai trouvé pratique de faire ma démarche là avec une conseillère ,j'ai vu que ce n'était pas si facile..je me serais certainement trompée et énervée devant mon ordinateur
j'y suis allée aussi pour vérifier si j'étais ou pas éligible aux aides types "ma primenov"....
tout cela pour dire que c'est gratuit ,qu'on peut avoir une photo avec photomaton....qu'on peut le faire en toute sécurité en "France service" : si cela peut servir aux autres lecteurs